Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge

Herausgeber: Générations

Band: - (2010)

Heft: 19

Artikel: La solidarité au secours du futur

Autor: Fattebert, Sandrine / Fragnière, Jean-Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-832167

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La solidarité au secours du futur

Chacun le sait: le nombre de personnes âgées ne cesse d'augmenter. Quels sont les enjeux et les actions à mener pour maintenir la cohésion sociale à long terme? Perspectives et réponses avec le sociologue Jean-Pierre Fragnière.

uels seront les principaux changements auxquels les enfants du baby-boom devront faire face à l'heure de leur retraite? La question fait sourire le Lausannois Jean-Pierre Fragnière, directeur scientifique depuis douze ans de l'Institut universitaire Ages et Générations: «La principale différence, c'est que vous serez toujours vivante, et que je serai mort!»

Avec un langage imagé, l'ancien professeur de sociologie et de politique sociale enchaîne: «Une octogénaire me dit souvent que, de son temps, on s'occupait des vieux. A chaque fois, je lui réponds: facile! Il n'y en avait pas...» Une boutade pour rappeler que - dans trente ans – le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus aura complètement transformé le visage de notre société. De 10% dans les années cinquante, cette tranche d'âge représente effectivement bientôt un quart de la population suisse actuelle et cette croissance va continuer.

Le partage comme défi

Selon lui, les futurs retraités, majoritairement constitués de femmes, posséderont un niveau culturel et une formation supérieurs à ceux d'aujourd'hui. Ils seront aussi en bonne santé et, en moyenne, plus riches. D'où davantage d'attentes, notamment en termes d'indépendance et de libertés. «Le principal défi sera le partage,



Pas le choix. Dès maintenant, les autorités et autres décideurs devront privilégier à tout prix les projets favorisant la solidarité entre les générations pour éviter la création de ghettos.





L'AVS a été gérée dans un climat de peur, alors qu'elle n'a jamais été en péril...» Jean-Pierre Fragnière

estime-t-il. Le rythme d'accumulation des ressources est implacable: depuis trente ans, le fossé entre riches et pauvres s'élargit d'environ 10% chaque décennie. Par ailleurs, il y avait autrefois une homogénéité folle entre les générations: chacun entendait la même messe et avait les mêmes références culturelles. Ce n'est plus le cas. Comment cohabiter dès lors avec de telles différences? Les préoccupations ne sont déjà plus les mêmes, et le vocabulaire non plus», s'interroge l'auteur de *Solidarités entre générations**.

La famille transformée

«Dans quarante ans, ce ne sera plus une bonne action de se rendre chez ses grands-parents, reprend le sociologue, mais un mode de vie. Les aînés garderont non seulement leurs petits-enfants, mais ils assureront aussi leur avenir financier.» En revanche, le retour à un habitat commun à différentes générations ne semble pas pour autant réalisable aux yeux du spécialiste. «Rêver de revenir à cette vie-là serait un leurre. Ne serait-ce que parce que les activités professionnelles exigent aujourd'hui beaucoup de mobilité.»

Selon lui, le principal danger du vieillissement sociétal résidera toutefois dans la solitude subie. «Autrefois, les gens se mariaient et avaient des enfants jeunes. A 47 ans, si Madame n'était plus heureuse avec Monsieur, elle préférait patienter jusqu'à la mort de son mari, plutôt que divorcer et perdre sa sécurité financière. Aujourd'hui, tout est différent. Les couples divorcent de plus en plus. Mais les personnes ne supportent pas de vivre seules. A mon sens, ce sera le principal problème de notre société de demain.»

Le regard que portent les jeunes sur les seniors est brouillé. Selon une étude réalisée il y a une quinzaine d'années dans le cadre du Fonds national de la recherche scientifique, la majorité d'entre eux pense que 60% des personnes âgées finissent leurs jours dans un home, alors qu'ils ne sont que 5%. L'image des jeunes ne serait pas plus réaliste du côté des aînés puisque la majeure partie d'entre eux imagine que la jeunesse serait réticente à cotiser à l'AVS. Or, cette même enquête démontre qu'il n'en est rien. La donne ne risque-t-elle toutefois pas de changer avec la

disproportion croissante entre jeunes et seniors, c'est-à-dire entre cotisants et bénéficiaires? Le professeur Jean-Pierre Fragnière n'y croit pas. «Depuis le premier jour de sa mise en application, en 1948, l'AVS a été gérée dans un climat de peur, alors qu'elle n'a jamais été en péril une seule fois. Et sur le plan du financement, la proportion ne sera pas "un jeune paie pour un vieux", car la productivité a sans cesse augmenté.» Là encore, le défi consistera à répartir les richesses de manière plus équilibrée.

Droit de vote en question

L'allongement de la durée de vie pose une autre question, elle aussi liée au partage, mais cette fois-ci du pouvoir décisionnel. Le poids des seniors sur les décisions politiques pourrait générer des conflits sociaux. Pour assurer un équilibre entre votants jeunes et moins jeunes, les Suisses devraientils renoncer au droit de vote à 90, voire 100 ans? «Les aînés doivent se déterminer sur des thèmes comme la formation, la culture: quelle école, quel théâtre voulons-nous? Et cela peut poser de lourds problèmes, s'il n'y a pas d'ouverture aux jeunes générations... S'ouvrir aux autres devrait même être un devoir. C'est le prix à payer pour voter à 100 ans et plus», conclut le Sandrine Fattebert sociologue.

*Solidarités entre générations de Jean-Pierre Fragnière, Editions Réalités sociales, 26 fr.

Agir aujourd'hui pour demain

Mais que préconise concrètement Jean-Pierre Fragnière pour affronter la profonde mutation de notre société? Pour lui, la qualité des relations intergénérationnelles est d'abord l'affaire des planificateurs: des autorités politiques aux urbanistes, des gestionnaires de fonds de pension aux propriétaires fonciers, sans oublier les banquiers et les défenseurs de l'environnement. De leurs réflexions naîtront les choix et les priorités face à diverses interrogations relatives à la cohésion sociale. «Il y a deux questions principales à se poser face à de nouveaux projets: en quoi luttent-ils ou évitent-ils des ghettos? Ou plus positivement: dans quelle mesure favorisent-ils les solidarités entre générations?»

Aujourd'hui déjà, des processus de réflexion allant dans ce sens sont planifiés dans de grandes villes comme Lausanne, ou dans des régions périphériques de montagne comme Saint-Martin. Dans ce village valaisan, une maison des générations pourrait voir le jour. Encore au stade embryonnaire, le projet auquel le sociologue collabore, prévoit d'abriter sous le même toit garderie, commerces, bibliothèque et services, ainsi que des appartements protégés pour les seniors et des logements pour des familles. La multiplication de ce type de réalisations devrait ainsi permettre aux générations futures de cohabiter ensemble dans l'harmonie.